Image not found or type unknown

Neutralité fiscale des aides versées par le fonds de solidarité

Actualité législative publié le **12/06/2020**, vu **920 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Afin de donner sa pleine portée au fonds de solidarité, la deuxième loi de finances rectificative pour 2020 prévoit la neutralité fiscale et sociale des aides versées par ce dernier.

L'article 1 de la deuxième loi de finances rectificative pour 2020 prévoit que les aides versées par le fonds de solidarité sont exonérées d'impôt sur les sociétés, d'impôt sur le revenu et de toutes les contributions et cotisations sociales d'origine légale ou conventionnelle.

En outre, il n'est pas tenu compte du montant de ces aides pour l'appréciation des limites prévues dans le cadre des régimes suivants :
- micro-BIC (CGI, art. 50-0) ;
- micro-BA et simplifié agricole (CGI, art. 69) ;
- micro-BNC (CGI, art. 102 ter) ;
- exonération des plus-values de cession d'éléments d'actif en fonction des recettes (CGI, art. 151 septies) ;
- régime simplifié d'imposition des BIC (CGi, art. 302 septies A bis).

Ces mesures entrent en vigueur à une date fixée par décret qui ne peut être postérieure de plus de 15 jours à la date de réception par le Gouvernement de la décision de la Commission européenne permettant de les considérer comme conformes au droit de l'Union européenne en matière d'aides d'Etat.

Source : actualitedudroit.fr

https://www.assistant-juridique.fr/entreprise_difficulte.jsp

Articles sur le même sujet :

- Récupérer une facture impayée
- 10 astuces pour éviter les impayés
- Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi
- Révoquer un gérant de SARL
- Dissoudre une SARL
- Guide pratique de la SARL

- Qu'est-ce que le médiateur du crédit aux entreprises ?

- Quand y a-t-il cessation des paiements d'une entreprise ?
- Comment déclarer la cessation des paiements d'une entreprise ?
- Procédure collective : comment effectuer une déclaration de créances ?
- Demander l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire à l'encontre de son débiteur
- Qu'est-ce que la période suspecte dans une procédure collective ?
- Qu'est-ce que la période d'observation dans une procédure collective ?
- La responsabilité des dirigeants en cas de procédure collective
- En quoi consiste une procédure de liquidation judiciaire ?
- Liquidation judiciaire : le sort des créanciers
- Liquidation judiciaire : le sort des dirigeants
- La situation des salariés lors d'une procédure de liquidation
- Liquidation judiciaire : le sort des contrats
- Obtenir la restitution d'un bien situé chez une entreprise en liquidation judiciaire
- Comment créer une entreprise malgré une interdiction de gérer ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés